|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Comité administratif et juridiqueSoixante-seizième sessionGenève, 30 octobre 2019 | CAJ/76/4Original : anglaisDate : 23 juillet 2019 |

Élaboration de matériel d’information concernant la Convention UPOV

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

# Résumé

 L’objet du présent document est de fournir des informations générales afin de faciliter l’examen par le Comité administratif et juridique (CAJ) des questions pertinentes concernant l’élaboration de matériel d’information.

 Le CAJ est invité à :

 a) noter que les questions relatives aux variétés essentiellement dérivées sont examinées dans le document CAJ/76/3,

 b) noter que les questions relatives aux dénominations variétales sont examinées dans le document CAJ/76/6 “Dénominations variétales” et

 c) examiner le programme d’élaboration de matériel d’information.

Table des matières

Résumé 1

Introduction 2

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MATÉRIEL D’INFORMATION 2

matériel d’information 2

Variétés essentiellement dérivées 2

Dénominations variétales 2

Programme provisoire d’élaboration de matériel d’information 2

ANNEXE APERÇU GÉNÉRAL DES DOCUMENTS D’INFORMATION ÉLABORÉS ET EN COURS D’ÉLABORATION

# Introduction

 À sa cinquante-deuxième session[[1]](#footnote-2), le CAJ était convenu d’une méthode pour l’élaboration de matériel d’information concernant la Convention UPOV[[2]](#footnote-3). Il était également convenu de la création d’un groupe consultatif du CAJ (“CAJ-AG”) chargé d’aider à élaborer des documents relatifs à ce matériel[[3]](#footnote-4). La méthode convenue était résumée comme suit : le Bureau de l’Union élaborerait certains projets de matériel traitant de questions qu’il estimait simples et il les diffuserait auprès du CAJ pour que soient formulées des observations dans un délai imparti. Dans d’autres cas, lorsqu’il était estimé que les questions étaient délicates et que les délibérations à une session du CAJ revêtaient de l’importance pour l’élaboration de matériel d’information approprié, mais également dans les cas où un projet de texte traitant d’une question apparemment simple aurait soulevé des difficultés inattendues lors de sa diffusion pour observations, il serait fait appel au CAJ‑AG avant que le CAJ soit invité à en délibérer à sa session.

 À sa soixante-dixième session[[4]](#footnote-5), le CAJ était convenu que toutes les questions examinées par le CAJ‑AG à sa neuvième session[[5]](#footnote-6) devraient, après ladite session du CAJ-AG, être examinées par le CAJ, et que le CAJ-AG devrait uniquement se réunir de façon ponctuelle, selon que le CAJ le jugerait approprié[[6]](#footnote-7).

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MATÉRIEL D’INFORMATION

 L’annexe du présent document contient une présentation générale du matériel d’information élaboré et en cours d’élaboration.

# matériel d’information

## Variétés essentiellement dérivées

 Le CAJ est invité à noter que les questions relatives aux variétés essentiellement dérivées sont examinées dans le document CAJ/76/3 “Variétés essentiellement dérivées”.

 À sa soixante-quinzième session[[7]](#footnote-8), le CAJ est convenu que l’examen de la révision des notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées serait inscrit à l’ordre du jour de sa soixante‑seizième session[[8]](#footnote-9) et que les conclusions du séminaire serviraient de point de départ à cet examen (voir le paragraphe 17 du document [CAJ/75/14](https://www.upov.int/edocs/mdocs/upov/fr/caj_75/caj_75_14.pdf) “Compte rendu”).

 Le CAJ est invité à noter que les questions relatives aux variétés essentiellement dérivées sont examinées dans le document CAJ/76/3.

## Dénominations variétales

 Les questions relatives aux dénominations variétales sont examinées dans le document CAJ/76/6 “Dénominations variétales”.

 Le CAJ est invité à noter que les questions relatives aux dénominations variétales sont examinées dans le document CAJ/76/6 “Dénominations variétales”.

# Programme provisoire d’élaboration de matériel d’information

 Le CAJ est invité à examiner le programme d’élaboration de matériel d’information, tel qu’il est proposé dans l’annexe du présent document, sous réserve des conclusions qu’il adoptera à sa soixante‑seizième session[8](#notebasdepage8) sur les questions susmentionnées.

 Le CAJ est invité à examiner le programme d’élaboration de matériel d’information.

[L’annexe suit]

CAJ/76/4

ANNEXE

APERÇU GÉNÉRAL DES DOCUMENTS D’INFORMATION ÉLABORÉS ET EN COURS D’ÉLABORATION

NOTES EXPLICATIVES

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Référence | Notes explicatives sur : | État d’avancement |
| UPOV/EXN/BRD | Définition de l’obtenteur selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | UPOV/EXN/BRD/1 adopté en octobre 2013 |
| UPOV/EXN/CAL | Les conditions et limitations concernant l’autorisation de l’obtenteur à l’égard du matériel de reproduction ou de multiplication selon la Convention UPOV | UPOV/EXN/CAL/1 adopté en octobre 2010 |
| UPOV/EXN/CAN | Déchéance de l’obtenteur selon la Convention UPOV | UPOV/EXN/CAN/2 adopté en octobre 2015 |
| UPOV/EXN/EDV | Variétés essentiellement dérivées selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | UPOV/EXN/EDV/2 adopté en avril 2017*La nécessité de procéder à une révision sera examinée par le CAJ en octobre 2019* |
| UPOV/EXN/ENF | Défense des droits d’obtenteur selon la Convention UPOV | UPOV/EXN/ENF/1 adopté en octobre 2009 |
| UPOV/EXN/EXC | Exceptions au droit d’obtenteur selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | UPOV/EXN/EXC/1 adopté en octobre 2009 |
| UPOV/EXN/GEN | Genres et espèces devant être protégés selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | UPOV/EXN/GEN/1 adopté en octobre 2009 |
| UPOV/EXN/HRV | Actes à l’égard du produit de la récolte selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | UPOV/EXN/HRV/1 adopté en octobre 2013 |
| UPOV/EXN/NAT | Traitement national selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | UPOV/EXN/NAT/1 adopté en octobre 2009 |
| UPOV/EXN/NOV | Nouveauté selon la Convention UPOV | UPOV/EXN/NOV/1 adopté en octobre 2009 |
| UPOV/EXN/NUL | Nullité du droit d’obtenteur selon la Convention UPOV | UPOV/EXN/NUL/2 adopté en octobre 2015 |
| UPOV/EXN/PPM | Matériel de reproduction ou de multiplication selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | UPOV/EXN/PPM/1 adopté en avril 2017 |
| UPOV/EXN/PRI | Le droit de priorité selon la Convention UPOV | UPOV/EXN/PRI/1 adopté en octobre 2009 |
| UPOV/EXN/PRP | La protection provisoire selon la Convention UPOV | UPOV/EXN/PRP/2 adopté en octobre 2015 |
| UPOV/EXN/VAR | Définition de la variété selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | UPOV/EXN/VAR/1 adopté en octobre 2010 |

DOCUMENTS D’INFORMATION

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Dernière référence | Documents INF | État d’avancement |
| UPOV/INF-EXN | Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents | UPOV/INF-EXN/12 adopté en novembre 2018*UPOV/INF-EXN/13 Draft 1 devant être examiné par le Conseil en novembre 2019* |
| UPOV/INF/4 | Règlement financier et règlement d’exécution du Règlement financier de l’UPOV | UPOV/INF/4/5 adopté en novembre 2018 |
| UPOV/INF/5 | Bulletin type de l’UPOV de la protection des obtentions végétales | UPOV/INF/5 adopté en octobre 1979*UPOV/INF/5/2 Draft 2 devant être examiné par le Conseil en novembre 2019* |
| UPOV/INF/6 | Orientations générales en vue de la rédaction de lois fondées sur l’Acte de 1991 de la Convention UPOV | UPOV/INF/6/5 adopté en avril 2017 |
| UPOV/INF/7 | Règlement intérieur du Conseil | UPOV/INF/7 adopté en octobre 1982 |
| UPOV/INF/8 | Accord entre l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et l’Union internationale pour la protection des obtentions végétales | UPOV/INF/8 signé en novembre 1982 |
| UPOV/INF/9 | Accord entre l’Union internationale pour la protection des obtentions végétales et le Conseil fédéral suisse pour déterminer le statut juridique en Suisse de cette Union (Accord de siège) | UPOV/INF/9 signé en novembre 1983 |
| UPOV/INF/10 | Audit interne | UPOV/INF/10/1 adopté en octobre 2010 |
| UPOV/INF/12 | Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV | UPOV/INF/12/5 adopté en octobre 2015*UPOV/EXN/DEN/1 Draft 2* *devant être examiné par le CAJ en octobre 2019* |
| UPOV/INF/13 | Document d’orientation concernant la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV | UPOV/INF/13/2 adopté en octobre 2017 |
| UPOV/INF/14 | Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV concernant la procédure à suivre pour ratifier l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou y adhérer | UPOV/INF/14/1 adopté en octobre 2009 |
| UPOV/INF/15 | Document d’orientation destiné aux membres de l’UPOV | UPOV/INF/15/3 adopté en mars 2015  |
| UPOV/INF/16 | Logiciels échangeables | UPOV/INF/16/8 adopté en novembre 2018 |
| UPOV/INF/17 | Directives concernant les profils d’ADN : choix des marqueurs moléculaires et construction d’une base de données y relative (“Directives BMT”) | UPOV/INF/17/1 adopté en octobre 2010 |
| UPOV/INF/18 | Utilisation possible des marqueurs moléculaires dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS) | UPOV/INF/18/1 adopté en octobre 2011 |
| UPOV/INF/19 | Règles concernant l’octroi à des États et à des organisations intergouvernementales ou des organisations internationales non gouvernementales du statut d’observateur auprès des organes de l’UPOV | UPOV/INF/19/1 adopté en novembre 2012 |
| UPOV/INF/20 | Règles concernant l’accès aux documents de l’UPOV | UPOV/INF/20/1 adopté en novembre 2012 |
| UPOV/INF/21 | Mécanismes extrajudiciaires de règlement des litiges | UPOV/INF/21/1 adopté en novembre 2012 |
| UPOV/INF/22 | Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union | UPOV/INF/22/5 adopté en novembre 2018*UPOV/INF/22/6 Draft 1 devant être examiné par le CAJ et le Conseil en novembre 2019* |

[Fin de l’annexe et du document]

1. Tenue à Genève le 24 octobre 2005. [↑](#footnote-ref-2)
2. Voir les paragraphes 8 à 10 du document [CAJ/52/4](https://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=8907) “Méthode d’élaboration de matériels d’information concernant l’Acte de 1991 de la Convention UPOV”. [↑](#footnote-ref-3)
3. Voir les paragraphes 11 à 14 du document [CAJ/52/4](https://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=8907) et le paragraphe 67 du document [CAJ/52/5](https://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=8907) “Compte rendu”. [↑](#footnote-ref-4)
4. Tenue à Genève le 13 octobre 2014. [↑](#footnote-ref-5)
5. Tenue à Genève les 14 et 17 octobre 2014. [↑](#footnote-ref-6)
6. Voir les paragraphes 38 à 41 du document [CAJ/70/10](https://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=33387) “Compte rendu des conclusions”. [↑](#footnote-ref-7)
7. Tenue à Genève le 31 octobre 2018. [↑](#footnote-ref-8)
8. Prévue à Genève le 30 octobre 2019. [↑](#footnote-ref-9)